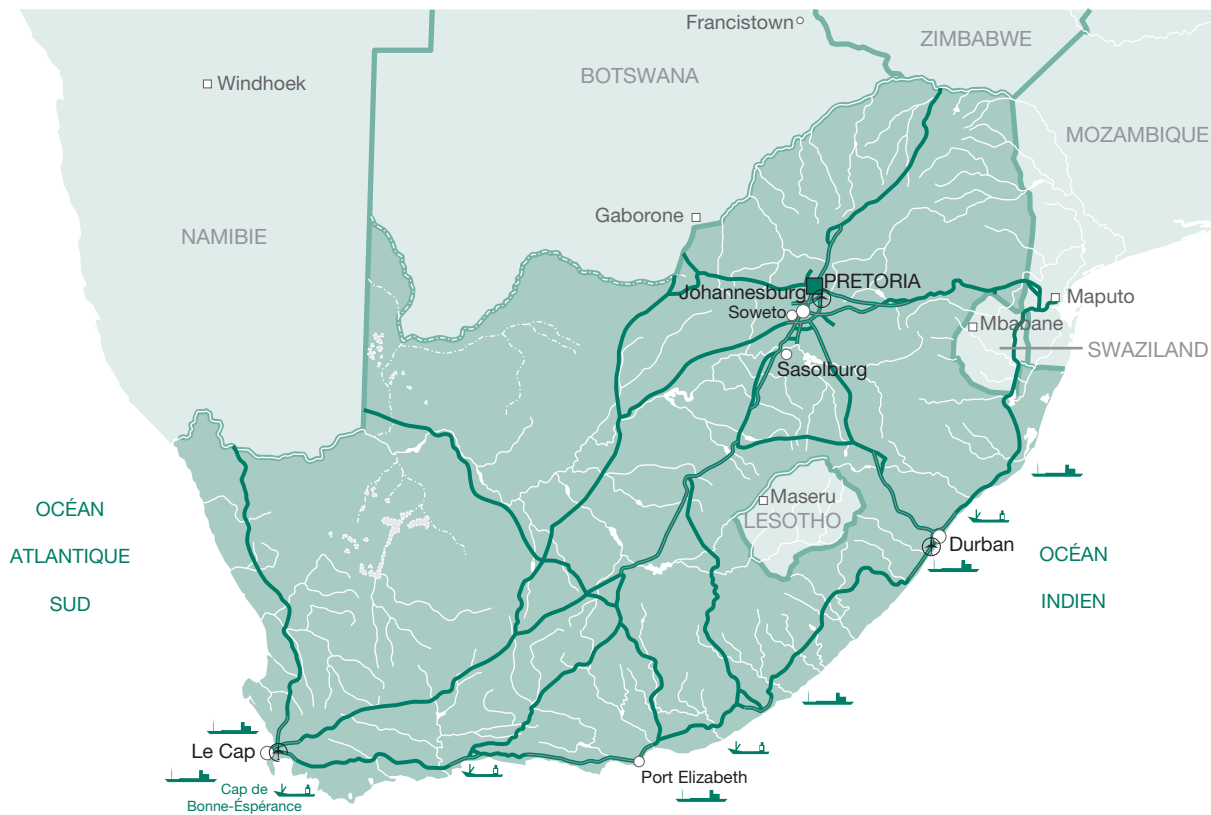





Afrique du Sud
2010



www.africaneconomicoutlook.org/fr



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Autoroute
-  Route principale

-  Capitale (1 338 000 hab. 2007)
-  plus de 1 000 000
-  plus de 600 000

0 km 75 150 225 km



Afrique du Sud

Vue d'ensemble

Après plusieurs années de croissance soutenue, l'économie sud-africaine est entrée en récession en 2009 pour la première fois depuis 1992, le PIB se contractant de 1.8 %. Le ralentissement économique avait débuté en 2008 par l'affaiblissement de la demande interne ; il s'est accentué quand la crise mondiale a entraîné une chute brutale des exportations. La croissance devrait redémarrer graduellement pour atteindre 2.4 % en 2010, aidée par la reprise de la demande mondiale et par l'engouement autour de la Coupe du monde de football, puis accélérer jusqu'à 3.3 % en 2011.

En 2009, la production manufacturée et minière a décliné en raison d'une baisse des exportations, et l'agriculture a subi des conditions climatiques défavorables. Seul le secteur du bâtiment est resté en croissance, soutenu par un programme d'investissements publics et par l'organisation de la prochaine Coupe du monde de football.

Grâce à une politique macro-économique prudente, l'Afrique du Sud a été l'un des rares pays du continent capable d'appliquer des politiques fiscales et monétaires contracycliques à la fois fortes et coordonnées. Des mesures de relance budgétaires, associées à une baisse conjoncturelle des recettes, ont provoqué une détérioration brutale du solde budgétaire budgétaire, avec un déficit équivalant à 6.2 % du PIB en 2008/09 ; le déficit culminera à 7.3 % du PIB sur l'exercice 2009/10. En réponse à la récession, la Banque centrale a abaissé de 500 points de base son taux des prises en pension. La faiblesse de la demande et l'appréciation de la devise nationale ont contribué à réduire le rythme de l'inflation, qui est passé de 11.5 % en 2008 à 7.1 % en 2009. La forte augmentation des prix de l'électricité et les pressions salariales ont empêché un recul plus prononcé de l'inflation, qui aurait permis de la contenir dans la zone cible de 3-6 %. Entre lutter contre la récession et atteindre l'objectif de maîtrise de l'inflation, le pilotage est devenu délicat au point de provoquer un débat public sur le mandat de la Banque centrale. D'après les prévisions, le taux d'inflation devrait diminuer en 2010 pour s'inscrire dans la fourchette ciblée.

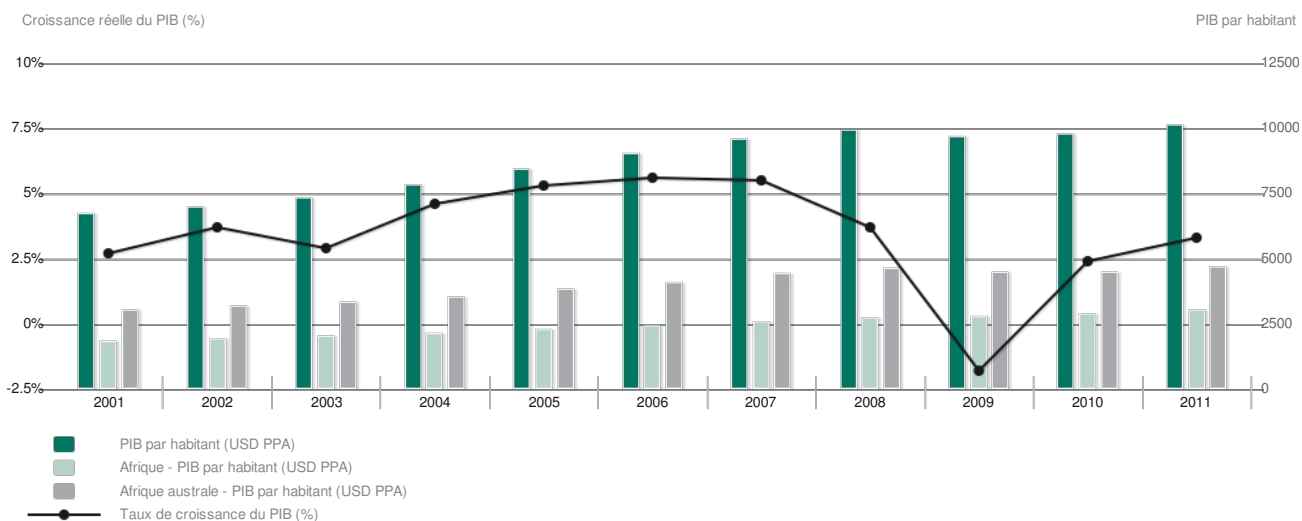
Au cours des prochaines années, le principal défi de la politique économique sera de trouver le bon équilibre entre divers objectifs : soutenir la croissance tout en assurant la pérennité des ressources fiscales et une inflation modérée.

Les perspectives économiques et sociales de l'Afrique du Sud sont assombries par d'énormes obstacles structurels, notamment par les carences en matière d'infrastructures et de gestion dans les secteurs des transports et de l'énergie, lesquelles renchérissent les coûts de production et limitent le potentiel de croissance. Le fonctionnement des services publics, qui constitue aussi un sérieux frein à la croissance, s'est révélé inadéquat en période de crise économique marquée, ce qui a provoqué un mécontentement social certain. Toute l'année 2009 a été marquée par des manifestations, et l'instabilité pourrait perdurer si le gouvernement ne parvenait pas à améliorer la fourniture des services publics de base.

Le président Zuma, élu en avril 2009, doit parvenir à un équilibre délicat : rassurer les milieux d'affaires locaux et internationaux en conduisant une politique favorable au marché, tout en tenant ses promesses sur la réduction de la pauvreté, sur fond de forte hausse du chômage.

La mobilisation de la ressource publique s'est améliorée, comme en témoigne la hausse du nombre de contribuables enregistrés, entreprises comme particuliers. Cependant, la récession a provoqué une baisse de recettes significative en 2009. La simplification prochaine du code des impôts et des procédures de déclaration répondra à l'attente des entrepreneurs, et elle libèrera du personnel de l'administration fiscale qui pourra être redéployé dans les services de contrôle des secteurs où la fraude est encore répandue. Là encore, il s'agit d'améliorer la satisfaction des citoyens à l'égard du service public, afin d'élargir et de renforcer l'assiette fiscale et d'accroître ainsi la contribution des impôts directs aux finances publiques.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel et PIB par habitant (USD en PPA à prix courants)



Sources : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872200272510>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

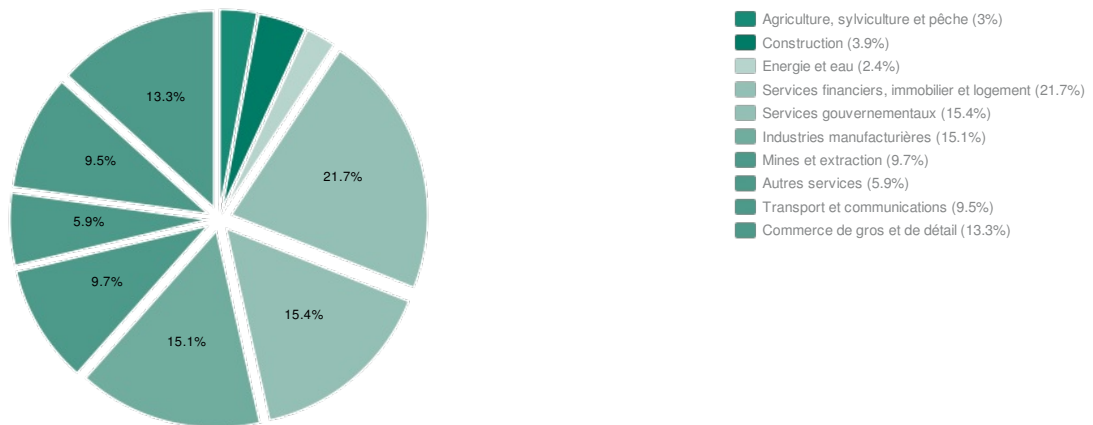
	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance du PIB	3.7	-1.8	2.4	3.3
Inflation IPC	11.5	7.1	5.8	6.1
Balance budgétaire % PIB	-1.2	-7.3	-6.4	-4.0
Balance courante % PIB	-6.6	-4.5	-5.6	-6.3

Sources : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/881268762287>

Développements économiques récents et perspectives

Figure 2 : Ventilation sectorielle du PIB, 2008 (en pourcentage)



Sources : Estimations des auteurs sur la base des données fournies par les autorités nationales.
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/872264132661>

Après avoir crû de 3.7 % en 2008, l'économie s'est contractée de 1.8 % en 2009, en raison d'une forte baisse d'activité des secteurs miniers et manufacturiers. La timide reprise de la demande externe, conjuguée à une détente partielle des conditions de crédit, devrait permettre à l'activité de redémarrer progressivement et au taux de croissance du PIB d'atteindre 2.4 % en 2010 et 3.3 % en 2011. Étant donné les contraintes d'approvisionnement, spécialement dans les secteurs minier et manufacturier, cette prévision comporte cependant un risque important de baisse des cours.

L'année 2009 a été mauvaise pour l'agriculture, en raison de conditions météorologiques défavorables et d'une nouvelle épidémie de fièvre aphteuse dans la province de Mpumalanga. En conséquence, la production a baissé de 3.2 %. Le pays est importateur net de denrées alimentaires depuis 2008, et même si l'agriculture ne contribue qu'à 3 % de la valeur ajoutée totale, elle est devenue prioritaire pour le gouvernement. Ce choix reflète davantage la sensibilité politique du secteur que le potentiel économique de l'agriculture sud-africaine. Sa revitalisation dépendra de l'achèvement de la réforme agraire en cours et des capacités d'amélioration de la productivité.

Le secteur minier, en récession depuis 2006, a été durement touché par la chute de la demande étrangère et par la baisse des prix des matières premières. Après avoir diminué de 8% en 2008 en raison de la crise énergétique, la production a encore perdu 7.2 % en 2009. L'or, le diamant, le platine et le charbon ont enregistré des baisses de production respectives de 6.9 %, 51.3 %, 0.6 % et 0.9 %. Seul le fer a connu une croissance de production – de 12 % – grâce à la demande chinoise. L'or et le platine représentent 50 % de ce secteur.

L'investissement dans le secteur minier, qui avait commencé à se redresser en 2006 après des années de faiblesse, s'est ralenti de nouveau. Alors que la production minière représente 9.7 % de la valeur ajoutée totale, ce secteur continue d'être freiné dans son développement par la faiblesse des infrastructures dans les domaines du transport ferroviaire et de l'énergie, par une bureaucratie tatillonne, par l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée, par les effets du manque de sécurité et par une monnaie relativement forte bien que volatile. Néanmoins, les perspectives du secteur sont relativement bonnes, en raison du regain de la demande mondiale de matières premières sud-africaines, même si l'expansion du secteur va être limitée par la faiblesse des niveaux d'investissement et par la hausse du prix de l'électricité. La nouvelle loi sur les redevances minières est entrée en vigueur au cours du premier trimestre de 2010, après avoir été différée en raison de la crise.

L'industrie a gravement souffert de la crise, enregistrant un recul de 10.7 % in 2009. La production et le taux d'utilisation des capacités de production ont décliné durant les trois premiers trimestres de 2009, avant de se reprendre vers la fin de l'année, grâce à

un rebond des exportations. Le secteur automobile a été le plus sévèrement touché par la crise : la production a baissé de 30 % en 2009 ; les ventes totales et les exportations ont diminué respectivement de 26.7 % et de 38.4 % en 2008. Cette situation a été induite par la faiblesse de la demande mondiale de voitures, par la fermeté du rand (ZAR) – particulièrement au deuxième semestre – et par la croissance du coût de l'énergie. Les sous-secteurs industriels tournés vers l'exportation devraient progressivement se redresser, mais la production de biens destinés au marché intérieur devrait rester déprimée en raison de la faiblesse de la consommation privée. Les facteurs de risque à la baisse sont la fermeté du rand, qui affecte la compétitivité, la lenteur de la reprise mondiale et les pénuries d'énergie. Destinées à encourager la compétitivité internationale de l'industrie, certaines Zones de développement industriel du pays (*Industrial Development Zones – IDZ*) telles que Coega et East London reposent sur des projets très consommateurs d'énergie et sont donc particulièrement sensibles aux pénuries.

En revanche, le secteur de la construction est resté en croissance, même si le taux de 7.8 % enregistré en 2009 est moins élevé que celui de 2008 (9.3 %). Alors que la construction d'immobilier résidentiel a souffert de contractions de crédits et du surendettement des ménages, le non-résidentiel a été soutenu par les chantiers liés à l'organisation de la Coupe du monde de football de 2010 et par un vaste programme de travaux publics. Le ralentissement de la croissance de la construction publique s'explique par l'achèvement de certains projets de développement d'infrastructures.

Le secteur des services, l'un des importants contributeurs à la croissance de ces dernières années, a réalisé de mauvaises performances en 2009, à l'exception des prestations réalisées par les administrations publiques. Le commerce de gros et de détail s'est réduit de 2.9 %, tandis que les transports et les télécommunications progressaient de 0.5 %, grâce à la reprise des exportations constatée à la fin de l'année. La finance, l'immobilier et les services aux entreprises – les moteurs des dépenses en capital de ces dernières années – n'ont progressé que de 1.3 %. Le projet Cornuia, un programme de construction à usage mixte d'un montant de 20 milliards ZAR, le plus important du genre dans l'histoire du pays, a été reporté. Ce projet prévoit la construction d'habitations, de centres commerciaux, de lignes de bus rapides, de cinq échangeurs routiers, de ponts, d'une station électrique et de parcs d'activité à l'intérieur d'une zone de 1 250 hectares située dans le KwaZulu-Natal, et la création de lignes de bus rapides.

Du côté de la demande, des facteurs à la fois intérieurs et extérieurs ont contribué à la récession. Le repli a commencé en 2008 par un fléchissement de la consommation privée ; il s'est poursuivi en 2009, exacerbé par la chute de la demande extérieure et par la crise de confiance découlant de l'agitation des marchés financiers internationaux. La consommation privée, qui avait alimenté la croissance de ces dernières années, s'est contractée avec une brutalité inattendue en raison de la forte montée du chômage qui a affecté la situation financière des ménages et affecté leur moral.

La récession mondiale et une situation nationale défavorable ont aussi conduit les acteurs privés et publics à différer de nouveaux projets d'investissement. Au cours du premier semestre, seuls 29 nouveaux projets ont été annoncés, un nombre en baisse de 64 % par rapport à 2008. L'investissement privé, qui représente les deux tiers des investissements, a baissé pour la première fois depuis des années, en raison de perspectives d'exportations peu réjouissantes et d'un durcissement des conditions de crédit. Toutefois, l'investissement public global a progressé de 18 %, ce qui a compensé la chute de l'investissement privé. La formation brute de capital totale a ainsi augmenté de 3.4 % en 2009, après avoir connu un taux de croissance annuel moyen de 12.1 % entre 2003 et 2008. La consommation publique a aussi augmenté. Cependant, la politique de relance budgétaire engagée par le gouvernement n'a pas suffi à compenser la décreue des agrégats de la demande ou à restaurer la confiance dans le secteur bancaire pendant la majeure partie de l'année.

En 2010, la Coupe du monde de football, la reprise mondiale et la poursuite de la relance budgétaire favoriseront le retour de la croissance sud-africaine. La consommation privée croîtra modérément, sous l'effet de tendances contradictoires : hausse des revenus mais chômage. Les exportations devraient croître modestement et soutenir l'investissement privé, même si la hausse des coûts de l'énergie risque d'entraver l'activité des entreprises. La croissance de la production devrait s'accélérer en 2011, au moment où la reprise mondiale sera bien installée et avec la poursuite des effets positifs sur la demande de la Coupe du monde de football.

La récession a empêché d'atteindre l'objectif de croissance fixé par l'Initiative pour une croissance accélérée et partagée en Afrique du Sud (*Accelerated and Shared Growth Initiatives for South Africa – Asgisa*) à 4.5 % du PIB pour la période 2004-09. De même, l'objectif de 6.5 % prévu pour la période 2010-14 semble désormais compromis. Les nouvelles perspectives négatives, ajoutées aux résultats déjà mitigés en termes de réduction de la pauvreté et de création d'emplois, vont probablement conduire à une révision de la stratégie et des objectifs de l'Asgisa.

Le potentiel de croissance a sans doute été réduit par le récent ralentissement des investissements, et il sera à l'avenir limité par les problèmes d'approvisionnement en énergie. Afin de remédier à cette situation, l'Afrique du Sud doit poursuivre les réformes structurelles visant à faciliter les investissements, y compris les investissements directs étrangers (IDE), la création d'emplois et la formation professionnelle. Cela permettrait de stimuler la croissance des secteurs à fort taux de main-d'œuvre qui travaillent pour le marché intérieur, et celle également des secteurs tournés vers l'exportation, sans peser exagérément sur les comptes courants dans un contexte de croissance des importations de biens d'équipements.

Tableau 2 : Composantes de la demande

	2001	2008	2009	2010	2011
Formation brute de capital	14.8	22.5	0.8	1.3	1.9
Formation brute de capital - Publique	3.7	7.9	1.5	1.0	0.4
Formation brute de capital - Privée	11.1	14.6	-0.7	0.3	1.5
Consommation finale	81.1	80.6	-0.8	1.3	2.3
Consommation finale - Publique	18.3	19.1	1.7	0.8	0.5
Consommation finale - Privée	62.9	61.4	-2.5	0.5	1.8
Solde extérieur	4.0	-3.0	-1.7	-0.2	-0.9
Secteur externe - Exportations	30.1	35.5	-1.8	0.8	1.1
Secteur externe - Importations	-26.1	-38.5	0.1	-1.0	-2.0
Taux de croissance du PIB, en volume	-	-	-1.8	2.4	3.3

Sources : Données Statistics South Africa ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p). Année fiscale avril (n)/mars (n+1)

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/881272624043>

Politiques macro-économiques

Le nouveau gouvernement s'est engagé à continuer à mener une politique favorable au marché et à améliorer les services de base. Il a réitéré cet engagement lors de la présentation du budget, en février 2010.

Pour répondre à la crise, le gouvernement a adopté un dispositif contracyclique bien coordonné. Des mesures de relance budgétaire ont été prises et la baisse des recettes a été financée par l'accroissement de la dette, ce qui a eu des effets stabilisateurs automatiques. Même si les résultats ont été mitigés, spécialement en termes de protection de l'emploi, l'impact de la crise aurait certainement été bien pire sans cette réponse budgétaire à la fois forte, coordonnée et opportune.

À moyen terme, la principale difficulté sera de soutenir la croissance tout en contenant la dette à un niveau supportable et en maîtrisant l'inflation. La politique économique devrait se resserrer en 2011.

Politique budgétaire

Une politique budgétaire expansionniste a été menée dès 2008/09 et renforcée en 2009/10, alors que les recettes publiques baissaient de 6 % et que les dépenses totales augmentaient de près de 18 %. Les dépenses additionnelles ont été consacrées au développement des infrastructures et au financement de mesures sociales. Le système d'assurance-chômage a été étendu, couvrant quelque 600 000 personnes supplémentaires. Des mesures de sauvegarde de l'emploi exceptionnelles ont été prises, notamment un dispositif qui permet au salarié menacé de licenciement de suivre une formation (*Training Layoff Scheme* – TLS). Les allocations familiales ont été augmentées. De plus, la masse salariale et les salaires ont été significativement augmentés dans la fonction publique. Résultat, les dépenses courantes ont crû de 17%, et les dépenses d'investissement public – en capital et actifs financiers – de plus de 20 %, notamment dans les entreprises publiques comme Eskom et Transnet. Néanmoins, la perte de recettes conjuguée aux difficultés d'emprunt a ralenti plusieurs projets d'investissement, spécialement chez Eskom.

En conséquence, le déficit budgétaire global a atteint 7.3 % du PIB au cours de l'année fiscale 2009/10, contre 1.2 % en 2008/09. L'essentiel de ce déficit a été financé sur le marché intérieur, mais en 2009, pour la première fois depuis trois ans, le gouvernement a dû emprunter sur les marchés financiers internationaux.

Le budget 2010/11, présenté en février 2010, prévoit la poursuite des mesures de relance. Il est en augmentation de 9.3 %, tandis que les recettes augmenteront progressivement. Les dépenses prioritaires vont s'orienter vers la création d'emplois, le renforcement de la qualité des services de base, l'amélioration de la formation, le développement rural et la lutte contre la criminalité et la corruption.

Même si c'est politiquement difficile, le gouvernement a aussi l'intention de resserrer sa politique budgétaire en 2011, en réduisant les dépenses non prioritaires. Au cours des trois prochaines années, le Trésor a l'intention d'accroître la dépense réelle de 3% par an en moyenne, et il table sur une hausse progressive des recettes due au renforcement de l'économie et à l'élargissement de l'assiette de l'impôt. Les autorités sont conscientes que la rigueur est nécessaire pour restaurer la capacité d'emprunt et la confiance des milieux

d'affaires. En conséquence, le déficit budgétaire devrait se réduire lentement à moyen terme. En raison de la détérioration de la situation budgétaire, la création d'un système de sécurité sociale universel, initialement prévue en 2010/11, a été reportée. Cependant, le débat continue et la création d'un système de santé national (*National Health System*) est toujours à l'étude.

Grâce à la prudence budgétaire passée, le niveau d'endettement public reste modéré. En 2009, le ratio de la dette intérieure rapportée au PIB a été porté à près de 23 %, et il devrait atteindre 33 % en 2010/11. La hausse du volume de la dette allée à l'augmentation récente des taux d'intérêt des obligations d'État va renchérir le coût du service de la dette.

Tableau 3: Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2001	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes totales (avec dons)	24.3	26.6	27.1	26.2	24.1	25.1	25.2
Recettes fiscales	23.9	26.0	26.5	25.7	23.6	24.6	24.7
Recettes pétrolières	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dons	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres revenus	0.4	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	25.8	26.0	26.2	27.4	31.4	31.5	29.3
Dépenses courantes	25.1	26.0	26.2	27.3	29.4	29.4	26.3
Sans les intérêts	20.5	23.1	23.6	24.9	26.8	27.0	26.3
Salaires	9.5	8.5	8.6	9.1	10.1	9.9	9.5
Biens et services	3.6	3.8	3.8	4.1	4.2	4.4	4.3
Intérêts	4.6	2.9	2.6	2.4	2.5	2.4	0.5
Dépenses en Capital	1.6	1.3	1.3	1.8	1.9	2.1	2.1
Solde primaire	3.2	3.5	3.4	1.2	-4.7	-3.9	-3.6
Solde global	-1.4	0.6	0.9	-1.2	-7.3	-6.4	-4.0

Sources : a: Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés Données Statistics South Africa ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/881285604578>

Politique monétaire

En 2009, la politique monétaire a visé à ramener l'inflation, qui avait culminé à 11.5 % en 2008, dans la bande de fluctuation visée, soit entre 3 % et 6 %, tout en combattant la récession. Afin d'accroître sa souplesse et sa réactivité, la Banque centrale sud-africaine (*South African Reserve Bank – SARB*) s'est réunie chaque mois pendant toute l'année 2009, ne revenant au rythme d'une réunion tous les deux mois qu'à partir de décembre 2009.

La contraction de la demande intérieure, la baisse de l'inflation importée sur les produits alimentaires et le pétrole, la solidité de la devise sud-africaine et la redéfinition de l'indice en janvier 2009 ont contribué à abaisser le taux d'inflation à 7.1 %. Cependant, en raison de la révision en hausse des accords salariaux et de l'augmentation d'un tiers des tarifs de l'électricité, l'objectif a encore échoué. Cela étant, la décélération de l'inflation a permis à la SARB de mettre l'accent sur la lutte contre la récession, en réduisant son taux d'intérêt de référence de 500 points de base entre décembre 2008 et août 2009, pour le ramener à 7 %. L'inflation devrait encore reculer en 2010, malgré le rebond attendu des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur le marché international, un affaiblissement graduel de la monnaie nationale et l'effet persistant de la hausse passée du prix de l'électricité. Dans ces circonstances, une nouvelle baisse du taux des prises en pension est cependant peu probable à court terme. L'inflation devrait rester aux alentours de 6 % au cours des prochaines années.

Dans le contexte électoral de 2009, le repli brutal de l'activité économique et la hausse du chômage ont suscité de grands débats sur la politique monétaire, et sur la compatibilité des différents objectifs poursuivis en matière d'inflation, de croissance et d'emploi. Cependant, la politique de la SARB ne devrait pas connaître de changement fondamental. Un nouveau gouverneur de la Banque centrale, Gill Marcus, a été nommé en novembre 2009.

Position extérieure

L'économie sud-africaine est très ouverte : le ratio du commerce total (exportations et importations de biens et services) sur le PIB est passé de moins de 40 % en 1993 à environ 74 % en 2008. Au cours de la période 2001-08, la puissance de la demande intérieure de biens de consommation et d'investissement a poussé à une croissance vigoureuse des importations, bien supérieure à celle des exportations (les taux de croissance annuels nominaux respectifs se situent à environ 6 % et 2.5 %). Résultat, entre 2001 et 2008, la balance commerciale s'est creusée de 6 points en pourcentage du PIB, et le solde des comptes courants est passé d'un léger surplus à un déficit de 6.6 %.

En 2009, le déficit des comptes courants est revenu à 4.5 % du PIB, en dépit de la détérioration de la balance commerciale. Même si elles ont baissé tant en valeur (grâce à la baisse des cours du pétrole) qu'en volume, les importations ont continué à surpasser les exportations. Cependant, il faut noter que les exportations vers la Chine n'ont pas suivi la tendance générale : les exportations de minerai de fer destiné à alimenter les aciéries chinoises ont bondi de 70% à la fin de l'année. Autre facteur positif pour les comptes courants : les dividendes rapatriés par les firmes étrangères ont diminué à l'instar des bénéfices réalisés. Même si les IDE ont fortement baissé, l'origine des entrées de capitaux est si diverse que le déficit de la balance des comptes courants a pu largement être financé par la balance des opérations en capital. Les entrées de capitaux ont totalisé 75.41 milliards ZAR, alors que les sorties s'élevaient à 54.43 milliards. Cependant, il peut être problématique de dépendre des flux de capitaux à court terme – par nature capricieux – plutôt que des IDE pour financer le déficit des comptes courants.

En 2010 et 2011, le déficit des comptes courants devrait progresser modérément. Les importations redémarrant plus vite que les exportations, le solde de la balance commerciale va se dégrader sous l'effet de la reprise de l'investissement privé – 80 % des biens importés sont des biens d'équipement. Dans le même temps, le déficit de la balance des services va continuer de se réduire, grâce aux effets bénéfiques de la Coupe du monde de football sur le tourisme.

La part des produits manufacturés dans les exportations totales s'est réduite, passant de 74 % en 1994 à 61.5 % en 2008, sous l'effet l'augmentation des exportations de matières premières. Dans le classement mondial établi à partir de ce ratio, l'Afrique du Sud se situe au 24^e rang parmi les pays en voie de développement et au 47^e rang global, mais sa position risque de se dégrader si la tendance actuelle se poursuit. En effet, au cours des dernières années, les performances de l'Afrique du Sud en matière d'exportation ont été largement inférieures à celles d'autres pays émergents tels que la Chine, l'Inde ou le Brésil.

Les produits manufacturés dominent aussi dans les importations, et leur part décline aussi (elle est passée de 69.5 % en 2002 à 61.5 % en 2008). Ce sont souvent des produits à forte intensité capitaliste et technologique, qu'il s'agisse de machines, de véhicules ou d'équipements scientifiques. Ces produits manufacturés importés répondent principalement aux besoins d'investissements des entreprises, mais aussi à une demande des consommateurs en appareils électroménagers et électroniques notamment. Dans les importations, la part des produits agricoles et des produits de première transformation a décliné, tandis que celle des produits liés à l'activité minière (principalement le pétrole) a augmenté.

La géographie des échanges commerciaux évolue progressivement, la Chine devenant un partenaire de plus en plus important. L'Union européenne (UE) reste la principale destination des exportations sud-africaines (35 % en 2009), mais la Chine prend la première place du classement par pays destinataire.

Afin de soutenir certains secteurs orientés à l'exportation, un Cadre national de politique industrielle (*National Industrial Policy Framework* – NIPF) a été lancé en 2007, basé sur la réduction des droits de douane à l'importation et l'octroi de subventions. Un nouveau plan d'action sera publié début 2010, les premières initiatives n'ayant pas produit l'effet escompté. Le nouveau plan va s'attaquer à deux points critiques : l'augmentation proportionnelle des subventions, qui dépendra des ressources allouées par le Trésor ; la définition d'une collaboration plus étroite avec les institutions financières capables d'apporter leur soutien financier, comme la Banque de développement sud-africaine (*Industrial Development Corporation* – IDC). Un nouveau programme de contrôle et d'évaluation va également être développé. Le NIPF et la mise en œuvre du plan d'action à venir sont les priorités du budget 2010/11.

La crise financière internationale, conjuguée à des facteurs internes, a contribué aux fluctuations du taux de change du rand au cours des deux dernières années. Au deuxième semestre 2008, la monnaie sud-africaine s'est dépréciée de près de 50 % par rapport au dollar USD. Cette faiblesse a été causée par la fuite des capitaux des marchés émergents en raison de la crise mondiale, mais aussi par des facteurs nationaux tels que l'accroissement du déficit des comptes courants et l'instabilité politique. Le retour des flux de capitaux, lié à la hausse des cours de l'or et des opérations spéculatives, a soutenu le rand en 2009, le ramenant à ses sommets antérieurs.

Les autorités ont supprimé le contrôle des capitaux pour les résidents afin de contenir les fluctuations de la monnaie. La Banque centrale n'est pas intervenue pour soutenir le rand lorsqu'il s'est déprécié en 2008, pas plus qu'elle n'est intervenue lorsqu'il s'est apprécié en 2009. Cette neutralité est en phase avec la politique de libre fluctuation suivie depuis la dévaluation de 1999, mais elle a

provoqué une controverse sur les risques de surévaluation de la monnaie. Si la fermeté du rand ainsi que les pressions à la hausse sur les coûts salariaux risquent de nuire à la compétitivité de l'industrie sud-africaine, toute intervention visant à lisser le taux de change pourrait se révéler coûteuse sans être forcément efficace.

L'Afrique du Sud a accumulé les réserves de change avec constance depuis plus d'une dizaine d'années. Fin 2009, les réserves nettes en devises s'élevaient à 38.96 milliards USD, équivalant à six mois de couverture des importations et correspondant à une amélioration de la position de liquidité internationale de 16.5 % par rapport à 2008. Cette dernière a été favorisée par la hausse des cours de l'or (+ 27.2 % en 2009) et par une allocation de 2.45 milliards USD de droits de tirage spéciaux par le FMI, en réponse à la crise économique.

La dette extérieure de l'Afrique du Sud reste faible : 74 milliards USD à la fin du deuxième trimestre de 2009, dont près de la moitié est libellée en rand, ce qui atténue le risque de change. Sous l'effet de l'appréciation continue du rand par rapport au dollar au cours du second trimestre de 2009, la dette extérieure exprimée en monnaie nationale a fondu : elle est passée de 649 à 574 milliards ZAR entre fin mars et fin juin 2009. En revanche, en pourcentage du PIB national, la dette extérieure a augmenté, passant de 25.7 % à 28.5 % entre fin mars et fin juin 2009.

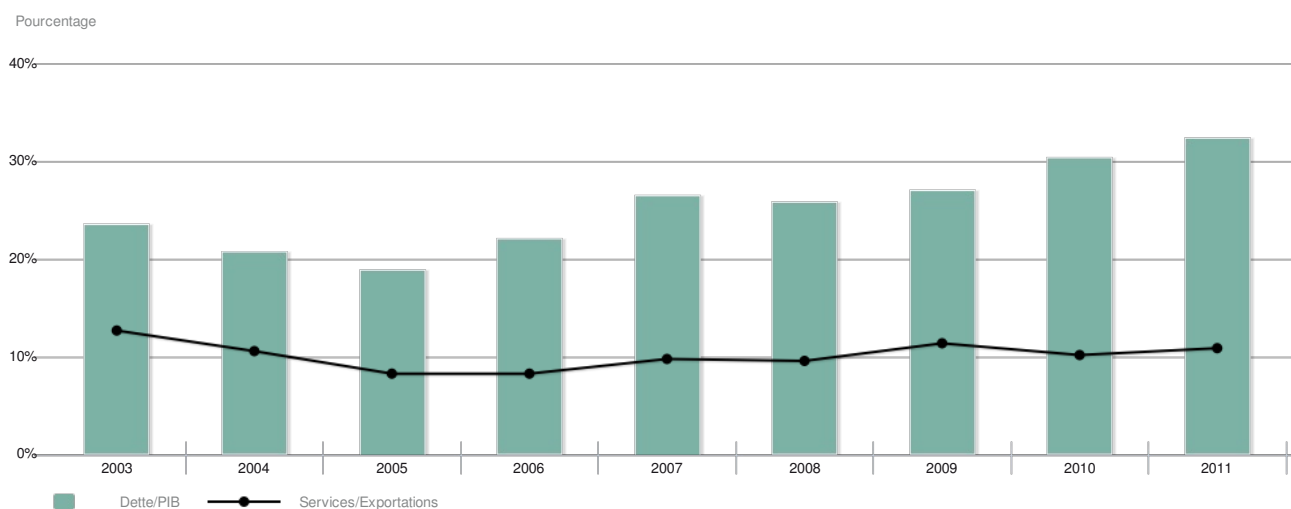
Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2001	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Balance commerciale	4.4	-1.7	-2.0	-1.6	-2.2	-3.1	-3.6
Exportations de biens (f.o.b.)	26.1	25.3	26.5	30.8	27.0	27.0	26.2
Importations de biens (f.o.b.)	21.7	27.0	28.5	32.4	29.2	30.1	29.8
Services	-0.3	-0.8	-0.9	-1.5	-0.9	-0.6	-0.8
Revenu des facteurs	-2.5	-2.0	-3.1	-2.7	-0.8	-1.3	-1.3
Transferts courants	-0.6	-0.9	-0.8	-0.8	-0.6	-0.6	-0.6
Solde des comptes courants	0.9	-5.4	-6.9	-6.6	-4.5	-5.6	-6.3

Sources : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/881304776601>

Figure 3 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Sources : FMI

2009 : estimations ; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/872321582360>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

S'agissant du climat des affaires, l'Afrique du Sud figure en bonne place dans les classements internationaux et devance largement la plupart des autres pays africains. Cela étant, il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Dans le classement de l'édition 2010 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business*, l'Afrique du Sud occupe la 34^e place sur 183, après avoir glissé de deux places par rapport à 2009. Certes, cette rétrogradation traduit davantage des progrès relatifs d'autres pays qu'une réelle détérioration de la situation des entrepreneurs locaux. Parmi les pays du continent, l'Afrique du Sud arrive en deuxième position de ce classement, après Maurice (17^e) et devant le Botswana (45^e).

Cependant, l'activité économique est toujours entravée par de puissants freins structurels, en partie hérités du régime d'apartheid. Ils empêchent le secteur privé de fonctionner efficacement, augmentent les coûts de production et nuisent à la compétitivité des produits sud-africains à l'exportation. Parmi les handicaps les plus importants, on peut citer les suivants : un haut niveau de concentration dans des secteurs-clés de l'économie qui mine la compétitivité ; des carences du réseau d'infrastructures qui contribuent au prix élevé des transports et augmentent les coûts de production ; un marché de l'emploi rigide et des compétences inadaptées qui attisent un dur conflit entre ceux qui sont dans le circuit et les autres, à un moment où le taux de chômage est extrêmement élevé chez les jeunes. La criminalité et la corruption complètent la liste.

En 2009, des progrès significatifs ont été constatés dans divers domaines. Ils vont améliorer la concurrence à l'intérieur du pays et, par conséquent, permettre d'abaisser les prix et d'améliorer la productivité et la compétitivité à l'international des firmes sud-africaines durant les prochaines années. Un nouveau projet de loi sur la concurrence, signé en 2009, est en attente de promulgation. Alors que la Commission de la concurrence est déjà autorisée à déposer des plaintes et à mener des investigations depuis 2006, cette nouvelle loi rendra les pratiques de cartel passibles de poursuites pénales en les qualifiant de délit. Le nouveau texte prévoit aussi d'autoriser les juridictions spécialisées à mener des enquêtes sur les marchés sans avoir à formaliser une plainte, et il définit les monopoles complexes. En 2009, plusieurs enquêtes ont conclu à des pratiques anticoncurrentielles, ce qui a engendré des poursuites à l'égard de cartels dans divers secteurs.

En dépit de quelques retombées néfastes de la crise financière mondiale, les banques sud-africaines sont restées globalement saines, à forte liquidité et bien capitalisées, en raison de leur exposition limitée aux actifs étrangers. Les crédits en devises étrangères ne représentent que 7 % du passif des banques. Des règles prudentielles sages, comme celles établies dans l'opportune loi sur le crédit de 2007/08 (*New Credit Act*), ont limité les comportements risqués. Cependant, le retournement de l'économie nationale, les suppressions d'emplois et le surendettement des consommateurs ont fait monter de 6 % le ratio des prêts à risque et affecté la rentabilité des banques. Selon de récentes estimations, le niveau d'endettement des ménages atteignait 83 % de leur revenu disponible, et il n'est redescendu qu'à 79 % au troisième trimestre de 2009.

La crise de confiance, engendrée par un environnement financier international défavorable et une situation nationale difficile, a poussé les banques à adopter un comportement fortement procyclique, particulièrement dans la première phase de la crise. Les crédits au secteur privé ont baissé de 1.6 %, soit la plus forte contraction depuis 1965. Dans quelle mesure ce mouvement est-il imputable à une moindre demande de crédit, liée à la baisse de l'activité économique, ou à une limitation de l'offre de crédit ? Il est difficile de répondre précisément mais il est clair que plusieurs entreprises ont été confrontées à des problèmes de trésorerie (y compris de crédits commerciaux) qui ont perturbé la production, provoqué des pertes d'emplois et des fermetures.

L'impact de la crise sur les marchés financiers a été significatif mais temporaire. Entre juillet et novembre 2008, la fuite des capitaux a provoqué une chute de 26 % de la capitalisation boursière de Johannesburg, tandis que les écarts de rémunération augmentaient de 440 points de base. Cependant, les capitaux sont revenus rapidement à partir d'avril et les écarts ont diminué. Finalement, peu de titres ont été retirés de la cotation et les volumes échangés sont restés élevés, ce qui confirme Johannesburg comme place financière internationale.

Autres développements récents

Le nouveau gouvernement a mis en place de profondes réformes institutionnelles, notamment la création d'un ministère du Développement économique (*Ministry for Economic Development*) et d'une Commission nationale du plan (*National Planning Commission*). Trevor Manuel, ancien ministre des Finances, a été placé à la tête de cette commission directement rattachée à la présidence. Ce changement institutionnel vise à accroître la capacité des autorités en matière de planification et de mise en œuvre des réformes, mais le manque de personnel qualifié dans l'administration compromet ses chances de succès. Sur le plan institutionnel, un équilibre semble avoir été trouvé entre la continuité et les aspirations au changement. Une nouvelle structure de surveillance et

d'évaluation des performances (*Performance Monitoring Evaluation and Administration*), elle aussi rattachée à la présidence, a été chargée de repérer les problèmes d'inefficacité dans la fonction publique et d'y remédier. Notons aussi la création d'une Commission sur les infrastructures.

D'importants projets d'investissements en infrastructures sont en cours et susceptibles de supprimer quelques goulets d'étranglement. Compte tenu de la situation d'urgence énergétique vécue en 2008, l'entreprise publique Eskom a mis en œuvre un important programme d'investissements. Cependant, l'entreprise a rencontré des difficultés pour réunir les fonds nécessaires : il a manqué 30 milliards ZAR sur les 343 milliards ZAR prévus, et certains projets ont dû être reportés. Au-delà des mesures d'urgence de très court terme, le gouvernement s'est centré sur la gestion de la demande (*Demand-Side Management – DSM*) et sur les économies d'énergie. Cela est sage car, même si elles sont réalisées dans les délais, les nouvelles capacités ne seront pas opérationnelles avant 2012. Dans l'intervalle, il est urgent d'impliquer des fournisseurs privés (*Independent Power Producers – IPP*). Cependant, étant donné la modicité artificielle du prix de l'énergie, les acteurs privés ne sont pas incités à contribuer à l'offre. Néanmoins, le prix de l'électricité a augmenté régulièrement depuis 2008, et une hausse annuelle de 35 % est prévue pendant les trois prochaines années. Afin d'éviter les risques de coupures de courant pendant la Coupe du monde de football, en juin et juillet 2010, l'Afrique du Sud a signé avec les pays voisins un accord spécial d'approvisionnement en électricité.

Entre autres projets, Eskom est en train de construire une centrale électrique à Medupi, dans la province de Limpopo, d'une puissance de 4 500 mégawatts (MW) et pour laquelle la Banque Africaine de Développement a consenti un prêt de 2.5 milliards USD. La remise en service de Camden, Komati et Grootvlei – trois centrales à charbon qui avaient été provisoirement fermées – est en cours, alors que la station de pompage d'Ingula devrait être totalement opérationnelle à la mi-2013. Le projet de centrale au charbon de Kusile, dans la province de Mpumalanga, d'une valeur d'environ 31.5 milliards ZAR, a été retardé pour cause de crise économique. La date d'achèvement de cette centrale – le second projet d'Eskom par la taille – est désormais programmée pour la fin de l'année 2016.

En prévision de la Coupe du monde de football, d'importantes améliorations ont été apportées au réseau des transports : un service public de bus a été créé à Johannesburg ; la première phase des travaux du train express régional Gautrain – la section qui relie l'aéroport international OR Tambo au centre de Johannesburg – a été achevée. À terme, le Gautrain parcourra les 80 kilomètres qui séparent Johannesburg de Pretoria, les deux plus grandes villes de la province de Gauteng. Cependant, cette deuxième phase du projet a pris du retard ; son achèvement est désormais prévu en 2011.

Quelque 38.3 milliards ZAR sont actuellement investis dans le réseau routier provincial et national, dans le but d'améliorer son état tant en zone urbaine que rurale, de décongestionner le trafic et de créer des infrastructures de transports publics plus sûres et efficaces. En plus du programme d'amélioration des autoroutes du Gauteng (*Gauteng Freeway Improvement Project – GFIP*), des travaux sont en cours sur la majeure partie des routes des provinces.

En 2009, Transnet, la compagnie publique de transports, a achevé la réalisation de son programme quinquennal de modernisation et d'extension de sa chaîne de transport de fret, pour un montant de 80.5 milliards ZAR. Un nouveau plan a été lancé en février 2010, qui va nécessiter une hausse de 10% du budget. Ce sont les infrastructures de fret de matières premières, placées sous la responsabilité de la compagnie de fret ferroviaire publique (*Transnet Rail Freight – TFR*), qui vont probablement être les principales bénéficiaires du programme d'investissements. En Afrique du Sud, 80% du fret continue à emprunter la route, ce qui limite les capacités d'exportation (notamment des minerais) et augmente les coûts. TFR investit quatre milliards ZAR pour accroître les capacités d'exportation de la mine de fer Sishen-Salsanha et les porter de 47 à 60 millions de tonnes par an. Une voie permettant de transporter 90 millions de tonnes – 78 millions de tonnes de minerai de fer et 12 millions de tonnes de manganèse – est envisagée.

En dépit de ces efforts, on tarde toujours à améliorer l'importante liaison ferroviaire permettant d'acheminer le charbon jusqu'au terminal de Richards Bay, ce qui limite sérieusement l'activité du port. Pour des raisons techniques, la phase V du projet d'extension du terminal charbonnier de Richards Bay (*Richards Bay Coal Terminal – RBCT*), le plus important d'Afrique du Sud pour les exportations de charbon, avait été reportée à fin 2009. Ces travaux feront passer la capacité du RBCT de 71 à 91 millions de tonnes de charbon par an. TFR tient ses délais s'agissant de la construction de la gare de triage de Ngqura et de la principale ligne reliant l'intérieur du pays, les cinq autres devant être achevées en mars 2010. La route relie le nouveau port au terminal ferroviaire de City Deep, dans la province de Gauteng, *via* Beaconsfield, dans le Cap-du-Nord.

Le nouveau port en eau profonde de Ngqura, accessible aux plus grands navires à conteneurs de la nouvelle génération, a été inauguré en octobre 2009 par la filiale de prestations portuaires de Transnet (*Transnet Port Terminals – TPT*). TPT envisage aussi d'augmenter la capacité du port de Durban, et notamment de doubler celle du terminal 1, un équipement dernier cri.

Cependant, beaucoup de problèmes restent à résoudre en ce qui concerne le réseau des infrastructures, particulièrement des problèmes relatifs au cadre réglementaire et à la gestion du réseau. Il existe une grande marge de progrès en matière de productivité et d'abaissement des coûts, et la réforme devient urgente. Il faudrait en particulier établir une séparation plus claire entre la propriété du

capital et les activités de régulation, et mieux définir les rôles et les responsabilités de chacun : ministères concernés, autorités de régulation et conseil d'administration. Dernièrement, des inquiétudes ont émergé au sujet de la politisation des postes administratifs clés. L'amélioration des règles et des pratiques pourrait inciter le secteur privé à s'intéresser au financement des infrastructures, et ainsi augmenter le rythme et le montant des investissements dans ce domaine.

Mobilisation des ressources publiques

Au cours de la décennie écoulée, les recettes fiscales – hors droits d'importation – ont plus que triplé en pourcentage du PIB. Le quasi-doublement des importations en pourcentage du PIB a également provoqué un triplement des droits d'importation, en tenant compte des transferts à l'Union douanière de l'Afrique australe (*South African Customs Union – Sacu*). Le nombre de contribuables enregistrés pour le paiement de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IS) a plus que doublé. En 2009, l'IRPP représentait plus de la moitié des recettes fiscales. Ensemble, l'IS, la TVA et l'IRPP représentaient plus des quatre cinquièmes du montant des recettes fiscales. Par conséquent, la contribution des droits d'accise et des impôts fonciers aux recettes fiscales ont représenté à peine plus de 3% des recettes fiscales, en pourcentage du PIB. L'impôt foncier ne joue qu'un rôle mineur et les recettes non fiscales sont marginales. La part de l'Aide publique au développement (APD) dans les ressources de l'État est relativement faible et stable (moins de 1 % du PIB).

Aux cours des dix dernières années, le pays a créé des impôts sur les micro et petites entreprises, un impôt sur les plus-values, et un système de décisions anticipées de l'administration fiscale (*Advance Tax Rulings*). Des amnisties ont aussi été accordées aux fraudeurs repentis afin de les ramener dans le filet fiscal. Si l'amnistie a bien fonctionné s'agissant des gros contribuables, elle n'a pas rencontré le succès escompté en ce qui concerne les petites entreprises. La loi sur l'impôt sur le revenu est en cours de réécriture, dans un souci de simplification du code des impôts. L'avant-projet de loi sur l'administration fiscale qui a été publié vise à codifier les différentes mesures administratives et à les réunir en une loi, ce qui devrait aussi améliorer la transparence. La loi sur les droits de douane et les droits d'accise vient aussi d'être totalement réécrite pour les mêmes raisons.

Néanmoins, en dépit des récentes améliorations, le code des impôts demeure complexe et son respect occasionne des coûts de conseil élevés. De plus, la légitimité des services fiscaux est de plus en plus remise en cause : dans les sondages sur le fonctionnement des services publics, le nombre de personnes se déclarant satisfaites de cette administration est tombé à 58 % en 2009, après avoir culminé à 81 % 2004.

Le barème d'imposition sur les personnes physiques, après exonérations, s'échelonne entre 18 % et 40 %. Globalement, le poids de l'impôt est perçu comme juste, même si 25 % des contribuables individuels paient 75 % du total de l'IRPP. Les impôts fonciers sont fixés et collectés par les municipalités sur la base de la valeur de la propriété. La TVA est de 14 %, mais certains produits, comme les denrées alimentaires de base, sont exemptés.

Le taux légal de l'impôt sur les sociétés se situe à 28 %, mais son taux effectif est moins élevé en raison des incitations et exemptions qui peuvent s'appliquer. L'Afrique du Sud retient la notion de résidence comme base d'assujettissement à l'impôt : les résidents sont taxés sur tous leurs revenus, y compris ceux perçus à l'étranger ; les entreprises multinationales et les non-résidents sont imposés sur les revenus et bénéfices dont la source se trouve en Afrique du Sud. Un nouvel impôt sur les dividendes (remplaçant l'impôt secondaire sur les sociétés – *Secondary Tax on Companies*) et l'impôt sur la valeur d'extraction (*Value Extraction Tax*) ont été créés pour combattre certaines techniques d'évasion fiscale. Le secteur minier relève encore d'un dispositif propre à l'intérieur du code des impôts.

L'Afrique du Sud se situe à un niveau très bas – 23^e sur 183 pays – en matière de pression fiscale, dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale. Le taux nominal total de l'impôt sur les sociétés, tel que défini dans cette étude, est de 30.2%, contre un taux de 67.5 % dans l'Afrique subsaharienne et de 44.5 % dans les pays de l'OCDE.

Le Trésor définit la politique fiscale tandis que l'administration fiscale (*South African Revenue Service – SARS*) assure le recouvrement des impôts, mais l'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration. Le SARS est présent dans les neuf provinces, et il existe des bureaux locaux pour les recettes, les droits d'accise et les droits de douane dans chaque région. Cependant, la gestion des opérations se fait depuis le quartier général de Pretoria. En 2004, une structure a été créée pour s'occuper plus spécifiquement des grandes entreprises, des conventions fiscales internationales – y compris de la détermination des prix de transfert – et des riches particuliers : le centre pour grandes entreprises (*Large Business Center – LBC*). Un autre bureau est en charge des petites entreprises nationales. Une unité a aussi été créée pour les fiscalistes, dans le but d'harmoniser les pratiques et de recueillir l'avis de ces professionnels sur les changements législatifs envisagés.

Le SARS s'occupe aussi de la palette de droits de douane, qui est en cours de modernisation. Le ratio coûts sur recettes du SARS est demeuré faible et stable aux alentours de 1 %. Les frais de personnel représentent plus de 60 % des dépenses du SARS qui compte

plus de 15 000 employés. Les deux autres postes importants sont les dépenses administratives et les services professionnels et spécialisés. Le SARS possède un imposant service d'inspection et elle peut recourir aux services d'auditeurs chevronnés, sur une base contractuelle qui permet de fixer leur rémunération à des niveaux proches de ceux du marché.

Depuis 2008, les taxes sur les traitements et salaires peuvent faire l'objet de déclarations en ligne, et ce mode de traitement représente désormais près de la moitié des taxes perçues. Si le SARS – notamment le LBC – a rencontré un certain succès dans sa lutte contre l'évasion fiscale, il doit poursuivre ses efforts pour que les entreprises moyennes se plient à la législation fiscale, en améliorant le ciblage et le service aux usagers.

Selon les estimations, l'économie informelle représenterait près de 30 % du PIB, ce qui réduit l'assiette fiscale. Cependant, les revenus des travailleurs du secteur informel étant généralement bas, le potentiel de recettes additionnelles reste limité. En 2009, dans l'idée d'imposer les activités informelles, le SARS a créé une taxe sur les micro-entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à un million ZAR. Cette taxe facultative dispense l'entreprise de tous les autres impôts. Basée sur le seul chiffre d'affaires afin de simplifier le calcul, elle n'a pas encore convaincu beaucoup de petits entrepreneurs.

En ces temps de récession économique, le SARS est poussé, avec de plus en plus d'insistance, à atteindre ses objectifs de recettes. La loi s'étoffe de règles strictes, telles que de nouvelles amendes administratives et le principe « paie d'abord, discute ensuite » appliqué aux contribuables contestant l'évaluation de leur impôt. Dans sa lutte contre l'évasion, le SARS a beaucoup investi dans l'éducation et dans l'information des personnes défavorisées. Il s'efforce désormais d'accroître les contrôles pour faire reculer la fraude. Les fiscalistes plaident pour une approche complémentaire : le contrôle dit horizontal, caractérisé par un engagement mutuel et plus actif entre les autorités et les entreprises. En effet, nombre d'entrepreneurs seraient disposés à payer un peu plus si, en contrepartie, le montant de leur imposition devenait plus prévisible.

Le SARS a acquis une bonne réputation internationale, et il se montre très actif dans le domaine de la coopération multilatérale : présidence du Forum sur l'administration fiscale de l'OCDE, coopération bilatérale et régionale, groupe de travail formé avec l'Inde et le Brésil sur l'administration des recettes. En 2009, le SARS a aussi ouvert la voie à la création du Forum africain sur l'administration fiscale.

Contexte politique

L'élection de Jacob Zuma à la présidence de l'Afrique du Sud, en avril 2009, témoigne d'un changement d'influence politique à l'intérieur du Congrès national africain (*African National Congress* – ANC). Le nouveau gouvernement ne va probablement pas modifier en profondeur les principes inspirant la politique économique, mais il devrait apporter une plus grande attention aux questions sociales et de développement, afin de préserver la cohésion sociale et désamorcer les tensions montantes. L'ANC a certes remporté la victoire, mais avec un pourcentage de voix qui a baissé pour la première fois depuis 1994, signe que sa capacité à répondre aux attentes déterminera le futur soutien de la population.

En 2009, plusieurs manifestations parfois violentes ont souligné le risque d'une augmentation de l'instabilité sociale due à la dureté des conditions de vie, particulièrement dans les bidonvilles. Cette évolution, en cours depuis 2004, a été exacerbée par les nombreuses suppressions d'emplois pendant la crise récente. Les grèves qui s'intensifient dans l'industrie sont pour la plupart motivées par des revendications salariales. Ces facteurs expliquent que l'indicateur mesurant les « tensions civiles » des *Perspectives économiques en Afrique* reste fortement positif à 2.5, même s'il décroît.

Le nouveau gouvernement s'est engagé à faire de la lutte contre la corruption une priorité. Avec la conclusion des vicissitudes judiciaires du Président Zuma, avant son élection, cet engagement a envoyé un signal positif aux milieux d'affaires et à la population. En effet, le renforcement de la lutte contre la corruption est crucial : dans le classement établi par *Transparency International*, l'Afrique du Sud a glissé de la 43^e à la 55^e position entre 2007 et 2009.

En ce qui concerne les relations internationales, l'ère du Président Zuma s'annonce moins ouverte à l'extérieur. Puisque la résolution de ses problèmes nationaux revêt une importance capitale, l'Afrique du Sud risque de moins assumer son rôle de leader en Afrique, à un moment où le continent a besoin d'affirmer sa présence dans des réunions internationales telles que le G20.

Contexte social et développement des ressources humaines

La pauvreté reste obstinément élevée en Afrique du Sud et les inégalités augmentent, la moitié de la population vivant avec 8 % du revenu national. Environ 51 % de la population vivait dans la pauvreté en 1994, lors de la tenue des premières élections démocratiques. Le taux a baissé à 41 % en 2007, selon les données officielles. Héritage de l'apartheid, les pauvres sont essentiellement des Noirs qui vivent dans les *townships* et dans les anciens *bantoustans* où la majeure partie de la population était cantonnée.

Même si la discrimination sociale et géographique instaurée par les régimes du passé continue de planer sur l'Afrique du Sud moderne, une nouvelle classe moyenne noire émerge lentement, avec l'aide du programme d'émancipation généralisée des Noirs (*Broad Based Black Economic Empowerment – BBBEE*). Cependant, la crise actuelle risque d'avoir un impact négatif sur cette nouvelle classe sociale encore fragile, renvoyant une partie de ses membres à la pauvreté.

En Afrique du Sud, l'un des indicateurs de progrès vers l'achèvement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) est la fourniture équitable de services publics. Même si des avancées significatives ont été constatées, notamment en matière d'accès à l'eau, l'amélioration de la fourniture des services reste une priorité. Les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé vont augmenter respectivement de 11 % et 6.7 %, dans le budget 2010/11. Cependant, l'accent va être mis sur l'efficacité et sur la qualité des dépenses, extrêmement hétérogènes d'une région à l'autre.

L'éducation primaire universelle est effective dans le pays, mais la qualité du système est extrêmement faible : aux tests de mathématiques et d'évaluation de l'alphabétisation, les élèves sud-africains font moins bien que les enfants de la plupart des autres pays africains. Quant aux écoles secondaires, elles échouent à préparer leurs élèves aux besoins de l'économie.

Selon le dernier rapport de l'Institut sud-africain des relations raciales (*South African Institute of Race Relations – SAIRR*), l'espérance de vie est tombée de 62 ans en 1990 à 50 ans en 2009, alors que dans la plupart des pays émergents et développés elle continue à s'allonger grâce à l'amélioration des conditions de vie et des soins médicaux. La mortalité infantile n'a pas reculé de manière significative. La baisse de l'espérance de vie est largement imputable au VIH/Sida : le taux de prévalence au sida est l'un des plus élevés du continent ; l'Afrique du Sud compte le plus grand nombre absolu de personnes vivant avec le virus dans le monde ; la maladie tue 1 000 personnes par jour dans le pays. Les autorités ont fait de la lutte contre ce fléau l'une de leurs priorités, et de nouvelles mesures visant à combattre la propagation du virus sont prévues dans le budget 2010/11. La faiblesse des compétences médicales et des financements risque toutefois de compromettre ces efforts. L'objectif est de réduire l'infection de moitié à l'horizon 2011, et de procurer un traitement ARV à 80 % des personnes qui en ont besoin, contre 45 % actuellement. Les autorités ont aussi l'intention de faire passer le taux des personnes dépistées de 69 % à 80 %, et de réduire le taux de transmission mère-enfant à moins de 5 %. Afin d'atteindre ces objectifs, le gouvernement a prévu un budget additionnel de 840 millions USD sur trois ans.

La récession a eu un effet spectaculaire sur l'emploi. Selon les estimations, entre septembre 2008 et septembre 2009, environ 500 000 emplois formels ont été supprimés, les mines et l'industrie étant les secteurs les plus touchés. Jusqu'à présent, la tendance ne s'est pas inversée. Un plan de sauvetage de l'emploi a été élaboré par les autorités ; il prévoit notamment des créations de postes dans le secteur public et la prévention des licenciements grâce à un système de formation professionnelle financé pour moitié par un fonds spécial de l'État. Cependant, ses effets se révèlent très limités. Un plan complet a aussi été mis au point par le Conseil national en faveur du développement économique et de l'emploi (*National Economic Development Labour Council – Nedlac*), un organisme regroupant les syndicats, les organisations du secteur privé, la société civile et les pouvoirs publics. Le processus a été très long et ce plan n'avait toujours pas été lancé en novembre 2009.

À la fin de 2009, 24.3 % de la population – principalement des jeunes Noirs – était sans emploi. Le taux passe à près de 40 % si l'on se réfère à une définition plus large du chômage. Le secteur moderne de l'économie sud-africaine requiert des personnels hautement qualifiés, alors qu'une bonne partie de la main-d'œuvre n'est que peu ou pas qualifiée, en raison de la médiocre qualité de l'éducation et de la formation professionnelle. Tandis que la réglementation du travail est jugée souple selon les critères de l'OCDE, son application pratique provoque des rigidités. En conséquence, les rémunérations sont souvent élevées par rapport à la productivité des salariés, et les coûts de licenciements sont importants. Afin de favoriser la création de nouveaux emplois, les autorités envisagent la mise en place de salaires subventionnés. Elles prévoient aussi la création d'un système de sécurité sociale universel, un passage obligé avant toute libéralisation supplémentaire du marché du travail, compte tenu du contexte actuel en Afrique du Sud.

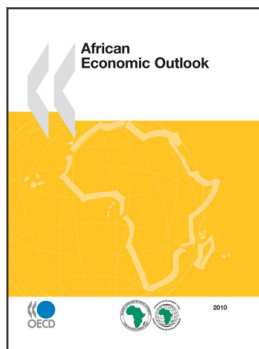
Le développement rural est aussi devenu l'une des priorités officielles, en raison du potentiel de créations d'emplois qu'il représente. Toutefois, la lenteur et les coûts économiques et sociaux de la réforme agraire empêcheront les pouvoirs publics d'atteindre l'objectif fixé : transférer 30 % des terres à des fermiers noirs à l'horizon 2014. L'échéance pourrait être reportée à 2025.

Tableau 5 : Résultats sommaires

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance du PIB en volume (incl.Stk)	2.7	3.7	2.9	4.6	5.3	5.6	5.5	3.7	-1.8	2.4	3.3
Inflation IPC	5.8	9.1	5.8	1.4	3.4	4.6	7.2	11.5	7.1	5.8	6.1
PIB (échelle \$)	1020007.0	1057747.3	1088421.9	1138489.3	1198829.3	1265963.7	1335591.7	1385008.6	1359722.9	1393265.8	1441174.4
PIB en volume	118562.7	111357.0	168220.4	219425.6	246936.2	260681.7	286113.8	276827.0	277791.2	292898.6	314206.4
Taux de change	8.6	10.5	7.6	6.4	6.4	6.8	7.0	8.2	8.4	8.6	8.8

Sources : Données des autorités locales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).
2009 : estimations; 2010 et années suivantes : prévisions

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/881352123383>



Extrait de :
African Economic Outlook 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Banque africaine de développement/Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (2010), « Afrique du Sud », dans *African Economic Outlook 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2010-56-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.